



Version du 22 janvier 2011

Cette version intègre dans l'ordre chronologique les remarques de Robert Chapuis, de Roger Godino, d'Yves Zimmermann et de Charles Josselin.

Il reprend également des éléments débattus lors du 13^{ème} dîner IAG, organisé mercredi 12 janvier 2011. Hubert Védrine était l'invité de ce dîner. Une vingtaine de personnalités françaises et allemandes (politiques, diplomates, journalistes, universitaires...) participaient à cet échange, préparatoire à ce colloque franco-allemand.

2^{èmes} Rencontres nationales d'Inventer à gauche :

**« La France, l'Allemagne et la crise européenne »
Strasbourg, samedi 22 janvier 2011**

www.inventeraagauche.com

L'alliance franco-allemande¹

Au moment où les gauches européennes sont majoritairement dans l'opposition, nous devons prendre une initiative forte, des engagements durables et proposer une réflexion commune, qui sera en mesure d'être mise en œuvre si nous accédons aux responsabilités en 2012 en France et en 2013 en Allemagne. Toutefois, sans attendre, nos partis peuvent peser dès maintenant sur les politiques nationales (via les groupes parlementaires, les régions, etc.) et la politique européenne (Parlement européen, Comité des régions, etc.).

A l'heure européenne, cette réflexion ne peut s'arrêter aux frontières nationales, le partage des idées est essentiel au débat, c'est pourquoi, nous souhaitons pouvoir initier un dialogue entre sociaux-démocrates allemands et français. Afin d'ouvrir un nouveau cycle politique.

1 - Crise européenne, crise franco-allemande

La crise européenne actuelle est multiple ; elle se situe à plusieurs niveaux sur le plan économique, financier, politique et franco-allemand :

A) Une crise économique et financière

Au printemps 2010, la dette de la Grèce s'élève à 113 % de son PIB, quand son déficit public atteint 13 % de son PIB. C'est le pire cas de la zone euro.

S'en suit une vague spéculative contre l'euro car il y a une véritable suspicion des créanciers de la Grèce sur la capacité des autorités du pays à faire face à la situation des finances publiques jugées insoutenables. Puis la suspicion s'est étendue à d'autres pays de la zone euro. L'euro est dévalorisé face au dollar.

Lors de cette crise, les pays européens ont réalisé qu'un défaut de paiement d'un seul Etat membre pouvait faire basculer tous les autres. L'Allemagne s'est alors érigée en puissance tutélaire de l'Euro, car c'est le seul pays à avoir véritablement la capacité de mobiliser les marchés pour soutenir la monnaie unique et apaiser la situation. Les craintes allemandes se concentrent sur la stabilité de l'euro. Berlin a donc forcé Athènes à mettre en place une vraie politique de rigueur.

Force est de constater aujourd'hui que la crise économique et financière, loin d'être un mauvais souvenir, est encore devant nous : les récents exemples irlandais, portugais et espagnols viennent malheureusement le confirmer. Pendant toute cette période, on a pu

¹ Ou « l'Union libre » franco-allemande. Rappelons que nous percevons la relation franco-allemande comme non exclusive (c'est la raison pour laquelle nous n'utilisons pas la notion de « couple » franco-allemand). L'alliance franco-allemande est nécessaire, mais pas suffisante. Elle doit être dépassée et enrichie.

constater des désaccords, certes surmontés, mais toutefois assez significatifs entre la France et l'Allemagne.

Par ailleurs, mais toujours sur le plan économique, l'Union européenne doit aujourd'hui trouver sa place dans la mondialisation. En effet, face au géant américain, au développement de nouvelles puissances économiques et commerciales (Brésil, Chine, Inde...)² et à une Afrique aux taux de croissance élevés, l'Europe ne peut rester inactive. Le monde pourrait bien s'organiser sur la base d'un partenariat Américano-Chinois, l'Europe étant marginalisée. Il ne faudrait pas que l'Europe soit « l'idiot du village global » prévient Hubert Védrine.

B) Une crise politique

Il n'y a pas eu de véritable unité européenne face à la crise grecque. La France et l'Allemagne se sont même « déchirés » à ce sujet. D'une part, l'Allemagne refusait de soutenir financièrement la Grèce. D'autre part, la France refusait de demander l'aide du FMI, comme le souhaitait l'Allemagne, préférant une solution "100% européenne" (le recours au FMI étant perçu comme un aveu d'impuissance).

Ce n'est seulement que lorsque la France a accepté une intervention du FMI que l'Allemagne a décidé d'aider la Grèce (Cf. Accord du 7 mai 2010), et encore sans grand enthousiasme.

La crise économique et financière mondiale s'est donc doublée en Europe d'une crise politique au sein des institutions de l'Union européenne, tant ces dernières ont éprouvé des difficultés à élaborer des politiques communes. On a même pu noter une tendance au repli sur soi, ainsi qu'à des politiques protectionnistes. Ainsi, les plans de relance des différents Etats membres étaient loin d'être coordonnés. Les plans de relance sont des plans nationaux ; **il n'existe au niveau européen aucun plan de relance.**

Depuis la réunification, aucun événement politique n'avait autant agité l'Allemagne que la crise grecque et la menace qui pèse sur l'euro. Il semble que les Allemands ont le sentiment que la stabilité de l'euro est tout autant ébranlée que la confiance dans l'intégrité de certains Etats membres de la zone euro. Pour les citoyens allemands, la Grèce symbolise les Etats qui gèrent leur budget de manière inconséquente, qui refusent de mener les réformes nécessaires et au final vivent confortablement aux dépens des autres Etats de la zone euro.

N'oublions pas que la Grèce a été accueillie au sein de l'Eurogroupe où elle ne faisait l'objet d'aucune critique particulière. De leur côté, sous le président Chirac et le chancelier Schröder, la France et l'Allemagne, elles aussi, n'ont pas voulu/souhaité respecter le traité de Maastricht par opportunisme politique et ont ainsi envoyé un signal très néfaste aux

² Les pays émergents veulent changer le système mondial de décision.

partenaires européens. Les responsabilités sont donc largement partagées. On peut dire que l'absence d'accord entre la France et l'Allemagne sur la Grèce a pesé sur l'Eurogroupe.

La déprime des sentiments pro-européens est profonde : les effets du référendum perdurent.

La conscience de la perte d'influence économique de l'Europe (croissance, emplois), de son impuissance politique (Balkans, Asie du Sud, Moyen Orient, Afrique) rejaille sur l'image de ses institutions. Y compris celle du Parlement Européen où la gauche, en dépit des efforts de nos camarades du parti socialiste, demeure peu audible, à l'exception peut être du couple Daniel Cohn Bendit – Eva Joly.

La faiblesse de la Commission européenne, à l'exception de la Direction général de la Concurrence qui "veille" sur les Services d'Intérêt Général, n'est évidemment pas compensée par la personnalité du Président de l'Union ou de sa Ministre des Affaires Etrangères.

C) Une crise symbolique du moteur franco-allemand

Dès les années 1990, l'unification allemande a menacé le compromis Kohl-Mitterrand. Des divergences sont vite apparues entre les deux pays, particulièrement en ce qui concernait la future monnaie unique européenne. Il a fallu débattre pour déterminer les modalités du pacte de stabilité et le statut de la Banque centrale européenne. L'opinion publique allemande n'acceptait l'euro qu'à la condition d'être gérée à l'Allemande.

Le dialogue franco-allemand a aussi été affecté par les victoires de la droite en France en 1993, puis en 1995, car les intérêts nationaux étaient alors prioritaires sur les intérêts communautaires.

De fortes tensions ont ensuite fait surface à la fin des années 1990 et dans les années 2000 : en 1998, pour la nomination du premier Président de la BCE, Paris et Berlin étaient en désaccord, en 1999 la France a bloqué une initiative de l'Allemagne pour réformer la PAC, en 2000 Jacques Chirac et Gerhard Schröder se sont ouvertement opposés sur la nouvelle pondération des voix dans les institutions européennes, Jacques Chirac voulant conserver la parité, malgré le poids démographique de l'Allemagne, à la suite de sa réunification (80 millions d'habitants). La cohésion franco-allemande a donc parue menacée un temps, avant la déclaration commune pour le 40^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée qui fût l'occasion d'une tentative de rapprochement.

De façon plus générale, la France et l'Allemagne semblent être deux modèles historiques différents en Europe. Centralisme versus fédéralisme, systèmes scolaires, formation des élites, liens entre Etat et économie, sur le plan politique... Tous ces éléments structurent les deux sociétés et montrent les différences existantes, mais aussi leurs complémentarités, entre ces deux pays.

Travailler à un guide bilingue pratique de la relation franco-allemande :

Il est difficile de traduire certains mots d'une langue à l'autre (il existe plusieurs sens, une signification différente...). D'autres notions sont mal comprises ou interprétées. Par exemple, les notions de « couple », « Europe », « puissance », « gouvernance économique », « compétitivité »... prennent des significations différentes. Il existe un problème de compréhension entre la France et l'Allemagne³. Ainsi, l'Allemagne ne pense pas en termes de puissance. Là où la France rêve de projeter la sienne en Europe.

Nous devons parvenir à un langage commun, trouver des mots ayant un patrimoine commun. Car les mots séparent. Les termes engendrent un malentendu. L'Allemagne refuse ce terme, la France l'apprécie. Et vice versa.

La question du vocabulaire devient dès lors importante dans nos relations croisées. Nous devons nous donner du mal pour prendre la perspective de l'autre. L'Allemagne, ce ne sont pas des Français qui parlent Allemands.

Il s'agit de mener un travail de linguiste, préalable à une réflexion politique.

Ce travail linguistique permettra de parler plus franchement, d'évoquer des avis divergents, sans drame. Nous devons remplacer la mécanique institutionnelle par des discussions sincères. Pour Hubert Védrine, les désaccords - même réels - ne doivent pas conduire à une tragédie.

En public, nos chefs d'Etat et de gouvernement ont toujours parfaitement incarné les différences entre nos deux pays, que ce soit Konrad Adenauer et Charles De Gaulle, Willy Brandt et Georges Pompidou, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, Helmut Kohl et François Mitterrand ou encore Gérard Schröder et Jacques Chirac. Toutefois, le tandem Angela Merkel/Nicolas Sarkozy les surpasse tous : d'un côté une physicienne, fille d'un pasteur protestant qui a choisi de quitter Hambourg avec sa famille pour s'installer en RDA dans les années 1950, de l'autre, Nicolas Sarkozy, dont la presse allemande critique vertement la vie privée et l'attitude en tant que Chef de l'Etat.

Deux crises récentes dans le moteur franco-allemand illustrent ces tensions : le Traité de Nice en 2000 et, au printemps 2008, à l'occasion des négociations sur la création de l'Union Pour la Méditerranée, opposition entre la France et l'Allemagne sur la finalité de cette Union, la méthode et les moyens financiers accordés.

³ Hubert Védrine nous rappelle que Brigitte Sauzay (interprète d'Allemand) auprès de trois présidents de la république française, dont François Mitterrand, passait du temps avec le Président français avant chaque rencontre avec son homologue allemand pour préciser certains éléments culturels et linguistiques.

Nous devons également le reconnaître : le rapport entre la France et l'Allemagne est désormais déséquilibré⁴. L'Allemagne devient la puissance hégémonique en Europe, mais comme elle ne veut et peut l'assumer politiquement, elle utilise sa force économique. Elle éprouve encore des difficultés à assumer sa responsabilité politique.

On peut se demander s'il ne s'agit pas, en réalité, d'une crise de défiance croissante : en 2008, seuls 20 % des Allemands considèrent la France comme le meilleur ami de l'Allemagne, contre 41 % en 2005. L'Allemagne donne l'impression aujourd'hui d'avoir moins besoin de la France tant sur le plan économique⁵ que politique. Elle est revenue au centre de l'Europe et assume de plus en plus son rang sur la scène internationale, l'Allemagne ayant su capter la demande mondiale émergente. Néanmoins, à long terme, son faible dynamisme démographique, ainsi que sa perte d'avantage comparatif au niveau de ses exportations (par exemple pour les machines-outils) l'obligeront à réviser sa position. L'avance européenne sur le plan industriel face aux pays émergents n'est que de 5 à 10 ans⁶.

2 - Trois scénarii possibles pour l'avenir :

A) Fin de l'Union européenne, achevée par la crise qu'elle traverse

La crise grecque a suscité des craintes sur l'avenir de la monnaie unique, même si l'abandon de l'euro pour un pays membre serait absurde et aurait un coût exorbitant.

La crédibilité des institutions européennes a également été remise en cause. Certains considèrent que l'adhésion de la Grèce à l'UE peut être questionnée, notamment en ce qui concerne le respect des critères communs. De plus, la dérive des dépenses publiques n'a pas été sanctionnée, alors que des sanctions sont prévues et qu'il est même possible d'exclure de la zone euro un Etat-membre en cas de manquements répétés à ses obligations de discipline budgétaire.

La zone euro n'est pas une zone monétaire optimale. Les pays connaissent des chocs asymétriques. Car les différents Etats-membres ont des niveaux de compétitivité différenciée. Le taux de change euro/dollar affecte moins l'Allemagne que les autres pays européens.

La spéculation contre l'euro a eu des répercussions mondiales. Novembre 2011 : Robert Zoellick, Président de la Banque Mondiale, préconise de faire jouer à l'or un rôle plus

⁴ La dernière période d'équilibre se situe au moment du rapport entre Kohl et Mitterrand.

⁵ N'oublions pas la France est le premier client de l'Allemagne. De plus, le commerce intra-européen étant nettement supérieur au commerce extra-européen.

⁶ La Chine a dépassé le stade de la copie, elle innove de plus en plus.

important comme valeur internationale pour stabiliser le système de changes. Retour de l'étalon or ?

Au regard de tous ces éléments, certains plaident pour un retour aux monnaies nationales et un renforcement de l'échelon national par rapport à l'échelon européen (exemples français : Nicolas Dupont Aignan, le Front national...). Il s'agirait de la pire des solutions.

B) Maintien d'une entité économique et financière pour la zone euro, mais sans réalité politique

Sans aller plus en avant en matière de coopération politique, il serait possible de construire une Europe économique et financière solide au moins pour l'Euroland, à condition que plusieurs réformes de fond soient entreprises. Il est urgent de parler de cette nouvelle gouvernance économique au sein de la zone euro que chacun appelle de ses vœux.

Il devient impératif de doter la zone euro de mécanismes de gouvernance économique, tant une union monétaire ne peut fonctionner sans une union économique⁷.

Or, la mise en œuvre d'une gouvernance économique ne semble possible que pour la zone euro qui bénéficie déjà d'une monnaie unique.

Pour progresser vers cette gouvernance économique, on pourrait pratiquement envisager plusieurs pistes :

- créer un Fonds Monétaire Européen (FME), permettant la stabilité financière, financé par l'émission d'obligations européennes,
- faire en sorte que l'UE fasse entendre sa voix au sein du G20 entre autres contre les mouvements spéculatifs,
- mettre en place des mécanismes de concertation des budgets nationaux,
- mettre en œuvre une vraie régulation financière : les Européens doivent renforcer les règles prudentielles s'appliquant aux banques, créer une agence européenne de notation indépendante (initialement franco-allemande), instaurer une taxe sur les transactions financières des banques et établissements financiers.

Dans une interview publiée dans le magazine *Challenges* en mai 2010, Jacques DELORS, pour donner du contenu au concept de coordination économique préconise de :

- rapprocher les politiques économiques et les législations fiscales,
- créer un conseil de l'euro qui traitera de toute la dimension économique et financière, monétaire et sociale,

⁷ Et une union économique sans union politique, comme nous le préciserons plus loin.

- caler l'euro sur le volet économique,
- proposer des réunions mensuelles pour le Conseil Européen et le Conseil des ministres,

Quant à Hubert Védrine, dans son article *France-Allemagne, le malaise* (publié dans *Lemonde.fr*, été 2010), il estime urgent de conjurer les divergences économiques entre l'Allemagne et la France. Sans cela, pas d'unité de l'Europe. Il faut :

- reprendre le contrôle de l'endettement public et de nous guérir de notre addiction au déficit,
- gérer nos politiques économiques de manière fédérale, comme pour l'euro,
- utiliser le traité de Maastricht qui permet à la Commission de faire des recommandations, voire des mises en garde publiques, même si chaque gouvernement reste libre de sa décision,
- harmoniser les calendriers budgétaires, afin que chaque pays franchisse en même temps toutes les étapes budgétaires.

Cette gouvernance économique doit néanmoins rapidement se traduire par une union (plus) politique. La fin de l'Union européenne ? L'Union européenne ne dépend pas de l'Euro, c'est l'inverse. Il faut renforcer la crédibilité de l'Euro, sinon il y aura une autre Union, plus libérale, moins politique. Les attaques contre l'Euro visent à casser l'union régionale politique au profit d'une simple zone d'échange. S'il n'y a pas d'Union politique, l'Euro ne tiendra pas.

C) Nécessité de construire l'Europe autrement

a. La globalisation souligne une urgence et nécessite une nouvelle méthode⁸

Dans ce cas, l'objectif est de donner du sens aux éléments économiques précédents par l'affirmation d'une volonté politique pour l'UE. Le principe serait de tout recommencer, de repartir de zéro. En ce début de 21^{ème} siècle, il nous faut trouver « la nouvelle CECA », de la même manière que les Européens l'avaient imaginé et mises en œuvre en 1950.

La CECA a été inventée et mise en œuvre parce que l'Europe – l'Allemagne surtout – avait un urgent besoin de reconstruction et parce que le "péril soviétique" était à Berlin. Le sentiment de guerre a emporté les réticences des "techniciens", le politique avait repris le dessus.

⁸ La rupture est imposée par la mondialisation.

Il faut trouver des projets concrets, des idées neuves et éviter les grands discours et les incantations. L'objectif serait d'imaginer une nouvelle zone d'approfondissement et d'entraînement par la méthode des petits pas⁹, une coopération accrue, des institutions simples. Une petite progression, mais qui entraîne, qui en appelle d'autres.

Comment ? D'abord via le moteur franco-allemand, puis à un niveau plus large (quelques pays, notamment le Benelux, l'Italie et l'Autriche¹⁰), enfin à un niveau plus large : imaginer une progression par capillarité, à l'image de la construction européenne initiale.

La « Francallemagne » doit également être le moteur du nouveau G20 capable de faire entendre sa voix et d'être force de propositions pour réguler l'économie mondiale et les déséquilibres financiers mondiaux actuels. L'Europe doit pouvoir contrebalancer les nouvelles superpuissances comme la Chine et l'Inde.

Pour les G20 à venir :

Accord entre la France et l'Allemagne → Recherche d'une solution partagée au sein de l'Union européenne à 27 → Deal avec les Etats-Unis de Barack Obama → Recherche d'un accord avec un pays émergent (en priorité avec une grande démocratie comme l'Inde ou le Brésil¹¹).

Le premier des déséquilibres Est/Ouest est en effet le déséquilibre financier entre pays à surplus et pays à déficit. Les achats massifs de bons du Trésor américains par la Chine (2 500 milliards de dollars de réserves de change, soit 50 % de son PIB) créent une bulle importante. Le risque d'éclatement de la bulle des réserves de change chinoise est important : la Chine possède l'équivalent de deux mois du PIB américain mais cet "actif" n'a de valeur que si on ne le vend pas. Chine et Etats-Unis sont donc bloqués dans un "piège à dollar" extrêmement fragile et dangereux, ce qui explique d'ailleurs la prudence réciproque des relations entre les deux superpuissances. Certains parlent de "Chinamerica" pour décrire cette interaction complexe entre les deux économies.

En outre, même si ces déséquilibres macroéconomiques étaient réduits, la pression compétitive de centaines de millions de travailleurs chinois (et indiens) pèseraient sur les salaires et l'emploi des travailleurs d'Europe et des Etats-Unis.

⁹ Méthode imaginée par Jean Monnet.

¹⁰ Voir la Finlande et/ou la Suède (qui n'appartient pas à la zone euro).

¹¹ L'objectif est de parvenir à ne pas mettre d'un côté l'Occident et de l'autre les pays émergents, mais bien davantage de rapprocher leurs positions, en intégrant dans chaque négociation internationale au moins un acteur émergent.

Avec les 2,5 milliards d'habitants de la Chine et de l'Inde, entrées pleinement depuis plusieurs années dans l'économie mondiale avec une remarquable capacité technologique, nous avons totalement changé d'échelle. Une étude américaine menée par le Président d'Intel montre que si Apple ou Google se créaient aujourd'hui dans la Silicon Valley, la quasi-totalité de leurs emplois serait localisée en Chine ou en Inde. La Chine est le premier exportateur mondial ; elle est présente sur 4 800 des 5 000 produits représentant l'essentiel des échanges internationaux.

Il faut que le G20 se saisisse plus directement de ce problème : comment éviter que le développement souhaitable des échanges commerciaux ne crée une hausse du chômage insoutenable dans les pays à fort déficit commercial ?

Mais pour négocier efficacement avec la Chine, il faut obligatoirement une position commune franco-allemande, ce qui est aussi bien dans l'intérêt de l'Allemagne que de la France.

Au-delà, il apparaît indispensable de poser politiquement les problèmes rencontrés par l'Union européenne (la question de ses frontières, de son rapport à la Russie, du climat...). L'Union européenne ne se résume pas à une question économique. Nous devons avoir une vision politique de l'Europe. C'est le rôle des partis politiques, des think tanks, des intellectuels.

b. Vers une union politique à travers un noyau dur de la zone euro

Lorsque l'on analyse les éléments d'une telle gouvernance économique, on découvre vite que l'on doit avancer vers une union politique.

Précisons notre pensée sur l'union politique : elle ne peut-être réalisable que si **on limite cette union au noyau dur de cette zone euro¹², constitué par cinq, six ou sept pays**, dont les fondateurs. L'ambition consiste à recréer une zone d'approfondissement entre les pays les plus avant-gardistes en Europe, à commencer par l'Europe des six.

Cette union politique est à inventer. **Par un accord, puis un traité interétatique** (le temps d'un nouveau traité inter étatique est-il venu ?) **ou via des procédures de coopérations renforcées**, inspirées par le Traité de Lisbonne. Il nous faut constituer cette union initiale sur des projets concrets, et permettant des approfondissements – limités au départ, mais qui se révéleront ambitieux dans leurs effets - entre les quelques pays qui décident de s'associer.

Voici quelques ambitions de cette préfiguration d'union politique :

¹² Initiée par la France et l'Allemagne sur la base de projets concrets et partagés.

- Présenter les budgets nationaux aux autres pays de la zone politique (avis consultatif, introduction d'un droit de regard) ; le dernier mot revenant au Parlement de chaque pays. Cela permet d'établir une concertation dans l'élaboration des budgets de chaque pays et introduirait une cohérence budgétaire entre les différents pays de la zone,
- L'harmonisation des politiques fiscales¹³,
- Les autres propositions sont développées plus loin dans ce texte (agence de notation commune, création d'un statut d'entreprise commune...).

Conclusion de cette partie :

Il est indéniable que l'Union Européenne traverse actuellement une crise profonde. Les conséquences de la crise économique et financière mondiale sont encore très nettement perceptibles et vont continuer de l'être. Elles ont mis de nombreux budgets publics en grande difficulté. La Grèce a été au bord de la faillite, l'Irlande également. Les institutions européennes et les Etats membres ne se sont pas préparés à une telle situation.

Mais ce n'est pas parce que nous connaissons une crise qu'il faut pour autant douter de l'Europe. Depuis toujours, l'Union européenne a avancé « grâce » à des crises. Il y a toujours eu des personnes sceptiques, comme certains pays anglo-saxons, pour prédire l'échec de l'Europe. Mais cela s'est jusqu'à présent terminé autrement. L'Europe est toujours ressortie renforcée de toutes ces crises. Elle pourrait ainsi être consolidée, si la crise amenait à la relance du moteur franco-allemand...

"*Quand je tombe, je me relève*" dit la devise. C'est à la fois prétentieux et admirable. La France est tombée, l'Europe est en passe de subir les mêmes affres. Nous pouvons l'aider à se relever, en se dirigeant "au fond de l'inconnu, pour trouver du nouveau". En l'occurrence, pour tenter d'inventer ce qui succédera peut-être aux nations périssables. C'est difficile, bien sûr : nous sommes des bâtisseurs sans architecte, qui prétendons construire un chef-d'œuvre, alors que nous n'avons pas de plan. Alors il y aura des échecs, des erreurs, des plaintes, des soubresauts, des destructions. Mais nous croyons que l'Europe a, peut-être pour la dernière fois de son histoire, l'occasion d'être un modèle, de montrer la voie et de bâtir quelque chose, nous ignorons quoi, mais qui permettra aux nations de s'éteindre de leur douce mort, et qu'au lieu du chaos qui pourrait leur succéder si rien n'est fait, surgisse quelque chose qui fonctionnera tant bien que mal.

¹³ Gérer les politiques économiques de manière plus intégrée nécessitera une déclinaison sectorielle et progressive. L'énergie et l'environnement seraient un bon champ d'application, mais pose la question du nucléaire en Allemagne.

3 - Dans tous les cas, la relance de l'alliance¹⁴ franco-allemande est nécessaire:

A) Les atouts de l'alliance franco-allemande

a. La coopération franco-allemande

Avec le Traité de l'Elysée (22 janvier 1963), on assiste à l'instauration d'une coopération franco-allemande en matière de politique étrangère, de défense et de politique culturelle. Par la suite, la France et l'Allemagne ont largement contribué à la construction européenne, en particulier pour le Système monétaire européen (1979), l'Acte unique européen (1986), le Traité de Maastricht (1992) et l'espace Schengen (1997).

La coopération franco-allemande¹⁵ est un des moteurs pour l'Union Européenne, même si ces deux pays fondateurs ont longtemps été opposés historiquement. Ce sont en effet les deux pays les plus puissants, économiquement et démographiquement de l'UE, ce qui leur procure un poids politique plus important que n'importe quel autre pays européen.

Les gouvernements français et allemands avaient alors pour but affiché de faire converger et d'harmoniser aussi souvent que possible le droit, la politique étrangère (notamment au Conseil de sécurité de l'ONU), la défense, la politique économique, écologique, universitaire et de recherche des deux pays.

Il existe pour cela le Conseil des ministres franco-allemand, le Comité et le Conseil franco-allemand de sécurité et de défense, des rencontres régulières entre le Président et le Chancelier. De plus, il existe un Secrétaire général pour la coopération franco-allemande dans chaque pays, qui préside une Commission interministérielle pour la coopération. Il existe aussi des institutions culturelles franco-allemandes, comme la chaîne de télévision Arte, créée en 1991 par un Traité inter étatique, et l'Office franco-allemand pour la jeunesse, qui favorise les cursus binationaux et les échanges d'étudiants entre les deux pays.

En 2008, la France et l'Allemagne représentent : 48,8 % du PIB de la zone euro, 36 % du financement du budget européen, 33 % de la population de l'Union Européenne. L'addition des deux pays permettrait d'en faire la deuxième économie mondiale (6 500 milliards de dollars de PIB). L'objectif doit donc être de coordonner cette puissance économique et d'en faire une force politique

Par ailleurs, les opinions publiques semblent convaincues de la nécessité de relance du moteur franco-allemand. Ainsi, un sondage réalisé en avril 2010 révélait que 79 % des

¹⁴ Nous préférons ce terme à celui de « couple » ou de « moteur » franco-allemand.

¹⁵ Le renforcement de la relation franco-allemande suppose un important travail d'explication vis-à-vis des pays européens qui se sentent mis à l'écart.

Allemands et également 79 % des Français sont convaincus que le moteur franco-allemand est indispensable à l'Europe.

Enfin, l'Allemagne est en bonne santé financière, grâce à la place importante des exportations dans son économie, et la France peut en profiter de manière indirecte. La balance commerciale allemande est largement excédentaire. Sa compétitivité est largement le fruit de l'innovation, de la spécialisation, de la qualité, et sans doute pour une part des réformes courageuses entreprises. En 2009, l'Allemagne est devenue le premier exportateur européen en matière agricole et agroalimentaire. Etant donnée l'industrialisation toujours élevée de l'économie allemande, il n'existe pas d'alternative réaliste à une économie fortement axée sur les exportations, dès lors que sa production est spécialisée sur ces points les plus forts.

Pour les principaux partenaires commerciaux de l'Allemagne, l'orientation de son économie vers les exportations est un défi mais également un facteur positif de croissance. En effet, son taux d'importation est aussi très élevé. Près de 15 % de l'ensemble des exportations françaises sont destinées à l'Allemagne. Les investissements directs des entreprises allemandes en Europe ne sont pas non plus négligeables : par exemple, depuis 2000, environ 50 000 emplois ont été créés en France par des sociétés allemandes.

b. Le nécessaire sursaut français pour lancer l'alliance franco-allemande

A l'approche de l'élection présidentielle de 2012, en France, nous avons le choix entre deux options : soit s'inspirer de ce qu'a effectué l'Allemagne depuis une dizaine d'années ; soit considérer que les réformes économiques et sociales allemandes ont produit plus de méfaits que d'effets positifs. On peut considérer que l'Allemagne a surmonté un certain nombre de problèmes, qu'elle a atteint un bon niveau de compétitivité (un excédent commercial qui s'élève à 150 milliards d'euros)... Et qu'à l'inverse, nous connaissons en France un très fort déséquilibre des comptes publics (Etat et Sécurité sociale), un déficit de compétitivité économique...

Dès lors, notre dialogue avec l'Allemagne s'en trouve affecté. Si nous étions plus rigoureux dans notre gestion publique, les sociaux-démocrates allemands nous écouteront davantage. Le discours politique talentueux ne suffira pas à les convaincre. Nous devons mettre de l'ordre dans nos affaires pour espérer un rapprochement politique avec l'Allemagne.

Dans cette configuration, la question de la gouvernance de la zone euro est posée. Elle doit résulter d'un processus de rapprochement des positions, d'abord, entre la France et l'Allemagne. Nous devons trouver un mix, une voie médiane. Sur le plan économique, cela se traduit par un *policy mix* qui facilite la régulation macroéconomique de la zone euro. La

politique économique de la zone ne peut se résumer à la généralisation de la politique allemande¹⁶. Nous avons davantage besoin d'une voie intermédiaire qui :

- favorise une croissance accompagnée par la demande intérieure, qui n'étouffe pas les éléments de la croissance ;
- œuvre à la diminution des inégalités.

Enfin, nous devons mettre certaines questions sur la table : la problématique du juste-échange ; une politique industrielle affirmée (qui existe dans tous les pays occidentaux comme émergents (des Etats-Unis à la Corée du Sud qui pratiquent le contrôle des investissements étrangers, des politiques de financement...)). De même, il s'agit d'assumer l'objectif de l'harmonisation fiscale dans la zone euro ; de rapprocher les calendriers budgétaires (avec une observation possible des partenaires européens, de la Commission européenne...).

B) La nécessaire convergence des sociaux-démocrates franco-allemands

Le PS français et le SPD allemand devraient se rapprocher (secrétariats nationaux communs, rencontres biannuelle à Paris, Berlin, Strasbourg...). L'approche commune bilatérale PS/SPD en matière européenne doit se garder de déclarations générales et s'inspirer de l'actualité et des difficultés rencontrées par nos économies. D'où la volonté de privilégier ici les thèmes économiques et sociaux.

Plusieurs grands thèmes se dégagent, susceptibles d'être portés politiquement par les deux partis au niveau européen :

- stabiliser et réguler le système bancaire européen et les marchés financiers : l'Europe doit être en avance dans la mise en œuvre d'une réelle gouvernance bancaire et financière mondiale, en appelant par exemple à la convocation d'un nouveau *Bretton Woods* capable de refonder le système bancaire et financier international,
- faire un bilan objectif de la stratégie de Lisbonne et l'orienter dans un sens plus social : le but ultime de la stratégie de Lisbonne consiste à préserver les standards sociaux européens sur la base d'une adaptation des économies européennes confrontées à plusieurs phénomènes (la mondialisation, le vieillissement et les bouleversements technologiques...),
- repenser les orientations de la construction européenne à l'occasion des négociations budgétaires pour les années post 2013 : pour mieux préparer l'Europe du futur, la structure du budget européen – dont actuellement 41% sont toujours destinés aux dépenses agricoles et au développement rural – doit être modifié afin de privilégier les politiques liées à la croissance, à l'innovation et à la recherche.

¹⁶ Même si certaines composantes de sa politique économique méritent d'être reprises et généralisées.

- protéger et renforcer les services publics au niveau européen : les services publics occupent une place essentielle dans nos sociétés or, ils sont fragilisés par l’incapacité du droit communautaire à garantir la diversité des modèles nationaux de service public et par l’empiètement du droit de la concurrence dans la sphère publique.

Pour renforcer l'euro, l'Europe doit se doter des instruments adéquats et en priorité redéfinir et améliorer le pacte de stabilité; renforcer la compétitivité des pays membres et créer des mécanismes en cas d'insolvabilité d'un Etat membre.

Mais cela ne suffit pas. En effet, maintenir un euro fort n'est qu'une première étape. Il faut dans un second temps faire avancer l'intégration politique. Il faut préserver l'indépendance de la BCE mais, compte tenu des interdépendances, une étroite coordination des politiques économique, budgétaire et monétaire est indispensable.

Il ne s'agit pas comme certains le demandent, d'un gouvernement économique qui interviendrait directement dans les décisions parlementaires. Il s'agit bien plus d'instaurer une coordination intelligente dans un cadre défini en commun¹⁷. On peut difficilement imaginer que le parlement français accepte de se voir privé de ses prérogatives décisionnelles en matière budgétaire. Sur le plan constitutionnel, cela serait d'ailleurs plus que contestable et en Allemagne, cela constituerait même une violation de la *Loi Fondamentale*. Jacques Delors l'a clairement exprimé : la gouvernance économique ne doit pas consister à se substituer à la responsabilité nationale dans la politique économique mais à mettre en place une étroite concertation et des mécanismes communs de résolution de crise.

Mais sans doute, ces objectifs qui apparaissent absolument souhaitables, seront difficiles à réaliser, précisément compte-tenu des relations franco-allemandes. Et c'est pourquoi, il serait sans doute préférable de commencer par élaborer ensemble (socialistes français et sociaux-démocrates allemands) quelques projets concrets d'intérêts communs.

¹⁷ Que nous préférons nommer “gouvernance économique”.

C) Six idées pour une alliance franco-allemande

- Une agence de notation franco-allemande indépendante et un modèle d'entreprise commune :

a. Lors de la crise économique et financière, nos compatriotes ont découvert l'existence et le rôle des agences de notation¹⁸. Nous devrions réfléchir à la création d'une agence franco-allemande indépendante¹⁹, travaillant dans trois domaines :

- financier
- social
- environnemental

Cette agence de notation franco-allemande serait susceptible d'être ouverte à tous les membres de la zone euro au moment opportun. Ce choix est basé sur les observations suivantes :

- l'Europe a besoin d'une agence de notation qui lui soit propre et nous sortant des défauts des seules agences existantes : les agences anglo-saxonnes.

- l'agence de notation est un instrument très efficace dans la gouvernance des économies et des entreprises et cette construction oblige à examiner ensemble tous les paramètres d'une politique industrielle et du système de valeur qui lui est sous-jacent.

La constitution d'une agence de notation franco-allemande est sans doute un projet concret qui est réalisable, et s'il l'est effectivement, ce sera un acte fondateur de l'Europe.

b. Parallèlement, nous devons travailler à **un modèle d'entreprise commune en France et en Allemagne**.

Premièrement, ce modèle de société commune aurait pour mode de gouvernance : **un directoire et un conseil de surveillance**²⁰.

¹⁸ Moody's, Standard and Poor's et Fitch.

¹⁹ Dans un sens proche de l'indépendance de la justice. L'agence serait indépendante de la sphère publique, comme du secteur privé. Sa forme juridique pourrait être privée sous contrôle ou public... Plus probablement un organe mixte (mi-public, mi-privé). Un organe doit pouvoir vérifier son indépendance.

²⁰ Ce système a prouvé son efficacité en Allemagne. En effet, les grandes PME allemandes (*mittelstand*) ont adopté ce modèle de société à directoire et conseil de surveillance depuis des décennies, ce sont elles qui permettent à l'Allemagne d'être le champion de l'exportation. Ce modèle allie justice sociale et efficacité économique.

Deuxièmement, les **salariés** seraient représentés à parité dans le Conseil de surveillance. La participation des salariés dans les décisions de l'entreprise serait ainsi effective. L'Assemblée générale des salariés et l'AG des actionnaires éliraient leurs représentants dans le Conseil de Surveillance (organe à 25 ou 30 personnes).

Troisièmement, cela permettrait de disposer de statuts identiques pour les entreprises françaises et allemandes par une harmonisation des législations de la gouvernance des entreprises. La gouvernance proposée de l'entreprise permet de résoudre l'éternel dilemme pour les sociaux-démocrates : entre communisme et libéralisme. Il constitue une alternative à la propriété collective des moyens de production et au capitalisme financier.

Il n'y a pas de droit de l'entreprise en France, il n'existe qu'un droit commercial. L'enjeu consiste à **créer un droit commun allemand et français de l'entreprise**, qui a pour ambition la régulation de l'entreprise. Cette régulation résulte de la participation des deux parties prenantes (capital et travail) aux décisions stratégiques de l'entreprise. Le conseil de surveillance disposerait d'un droit d'intervention ; les stratégies devraient être approuvées par le Conseil de surveillance... Dans ce cadre, L'entreprise ne serait plus l'émanation des seuls intérêts du capital, mais une construction commune entre les différentes parties prenantes²¹ (capital et salariés).

Au-delà, et pour aller vers un « capitalisme partenarial²² », nous devons nous attacher à proposer de nouvelles « lois Auroux²³ » à l'échelle de la France et de l'Allemagne (pour rapprocher la prise de décision des salariés dans l'entreprise, pour renforcer les prérogatives des partenaires sociaux...), et ainsi favoriser la démocratie sociale dans les entreprises.

c. En conséquence, le possible « dialogue » entre agence de notation et entreprise préfigure un instrument de régulation considérable, susceptible de promouvoir l'intérêt général dans la sphère économique. Nous pourrions même aller jusqu'à imaginer une clause arbitrale ou un appel possible, lorsqu'il existe un désaccord entre l'agence de notation et le Conseil de surveillance d'une entreprise.

²¹ L'entreprise est dans ce contexte créée par un accord – explicite ou implicite - par des parties prenantes. Un peu à l'image des SCOP (Sociétés coopératives et participatives), mais leur principal défaut réside dans le fait qu'elles manquent de capital pour financer leur développement.

²² Thèse développée par Henri Rouilleault.

²³ Les lois Auroux, votées en 1982, avaient comme ambition de transformer profondément les relations de travail en France, et mettaient pour cela l'accent sur la responsabilisation des différents acteurs sociaux, salariés, syndicats et chefs d'entreprise. Avec deux idées directrices : étendre la citoyenneté à la sphère de l'entreprise ; stimuler les initiatives individuelles et collectives dans l'entreprise.

Il s'agit d'une révolution majeure à mener. Et ce peut-être grâce aux partis socialistes et aux sociaux-démocrates allemands.

Corollaire de la création d'une agence de notation, cette mesure implique une vraie réforme du capitalisme. Elle jette les bases d'une nouvelle gouvernance de l'économie. Car à partir du moment où les salariés « pèsent » autant que le capital, cela a des conséquences considérables : le Conseil de surveillance désigne le directoire sur la base de ses compétences, il n'est plus choisi par le patronat ; le président du Directoire est en face du président du Conseil de surveillance, le capital est directement régulé par le travail.

Ces avancées sont à la portée des sociaux-démocrates français et allemands, qui ont été les inventeurs et les initiateurs de la régulation.

Cette double proposition (agence de notation/gouvernance partagée²⁴) peut-être en mesure de solutionner - par la régulation - le problème posé par le capitalisme financier.

– Une forte complémentarité et un rapprochement et des économies :

Comme nous l'avons écrit précédemment, **la France + l'Allemagne constituent à elles deux la deuxième puissance économique mondiale**. En 2008, le PIB cumulé des deux pays s'élève à 6 500 milliards de dollars (USA = 14 200 G\$; Japon = 4 900 G\$; Chine = 4 400 G\$). Leurs principaux problèmes sont actuellement complémentaires : le chômage, la compétitivité et leur endettement pour la France ; la faiblesse démographique, les difficultés posées par le fédéralisme, la question énergétique, la difficulté à maintenir durablement son modèle exportateur face aux pays émergents pour l'Allemagne.

Il existe en effet **une très forte complémentarité entre la France et l'Allemagne** : bonne démographie pour la France et apprentissage des jeunes pour l'Allemagne ; énergie nucléaire en France et pôle écologique en Allemagne ; Défense/diplomatie pour la France et Technologie/Export pour l'Allemagne ; Entreprises du CAC40 et *Mittelstand* ; ouvertures sur la Méditerranée/Atlantique/Afrique pour la France et sur la Mer du Nord/Europe orientale pour l'Allemagne.

Chacun des deux pays a ses points forts et ses points faibles, il est certain qu'ensemble cela représente une force de frappe considérable.

Afin de rapprocher les secteurs économiques, industriels et financiers, il faudrait reconstruire une bourse européenne Franco-allemande (le hub actuel est Londres et la City,

²⁴ A terme un rapprochement entre le Medef et le BDI pourrait être initié.

en dehors de la zone euro), et placer cette bourse à Francfort à proximité de la BCE, fusionner les organismes de régulation des marchés financiers, banques et assureurs (BaFin et AMF-ACAM).

On peut également réfléchir à fusionner/rapprocher la SNCF et Deutsche Bahn (idées développées par Léo Apotheker, PDG d'Hewlett-Packard). Nous pourrions imaginer la **constitution de pôles industriels communs**, dans le domaine des transports à l'exemple de ce qui a été fait dans l'aviation et au contre-exemple de ce qui existe dans le nucléaire.

Il faut aussi réfléchir à créer un modèle de société commune en France et en Allemagne (Cf. *infra*).

Il faudrait coupler cela avec le rapprochement des secteurs énergétiques et le mettre en lien avec une zone franco-allemande de l'enseignement supérieur et de la recherche. En termes de capacité de recherche (publique et privée) et d'enseignement supérieur, la France et l'Allemagne représentent un pôle très important. Sur ce plan, nous pourrions soit internationaliser l'ENA, soit créer l'institut européen de technologie à Strasbourg (ou une Université européenne à Strasbourg).

– Vers un emprunt et un fond d'innovation franco-allemand :

L'objectif est ici de financer les investissements d'avenir par un emprunt franco-allemand avec création d'une agence supra-souveraine. Par exemple par le biais de la constitution d'une Agence France Trésor franco-allemande – préfiguratrice d'un Trésor européen - et du fond d'innovation franco-allemand, permettant de relier l'emprunt à l'épargne.

Lever un emprunt conjoint franco-allemand²⁵ serait utile pour réaliser des investissements dans les nouvelles technologies, c'est-à-dire avec un fort retour sur investissement (dans des projets d'investissement précis et structurants, mis en œuvre avec le concours de la BEI : biotechnologies, nanotechnologies, énergies renouvelables, programmes d'économie d'énergie, etc.). Dans ce cadre, cet emprunt aurait un écho très favorable en Allemagne. Il permettrait de **préparer la prochaine rupture technologique**.

Destinés dans un premier temps à soutenir la réalisation de projets bilatéraux de long terme, ces fonds pourraient à terme devenir la source de financement privilégiée des deux Etats fondateurs – et, *in fine*, des autres membres de l'Eurozone. Pour accompagner la naissance de ce nouvel instrument, **l'introduction d'un fond d'innovation défiscalisé commun** en France et en Allemagne (« Fond I » à taux attractif) pourrait être envisagée. Nous pourrions également imaginer un fonds commun de placement dans l'innovation²⁶ (FCPI) commun

²⁵ Qui pourrait être ensuite élargi à plusieurs pays de la zone sous la forme d'euro-bonds ou d'euro-obligations.

²⁶ « Un **fonds commun de placement dans l'innovation** (abrégé en **FCPI**) est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de droit français agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

entre la France et l'Allemagne (ou un fond de capital-risque partagé) afin de faciliter les innovations dans les produits et services d'avenir entre les deux pays.

Plus globalement, l'idée « **d'européaniser le crédit et les investissements innovants** » mérite de faire son chemin.

En parallèle, le **rapprochement des législations fiscales** est également une piste fondamentale. Il faudrait cesser d'en parler et le faire ! C'est une Europe de droite qui piétine. Les sociaux-démocrates allemands et français pourraient reprendre le flambeau et réaliser vraiment le rapprochement des législations fiscales, qui est d'une importance capitale pour nos deux économies.

– Favoriser la mobilité des salariés entre les Etats membres

« Un frein important à la construction d'un marché du travail européen et d'un espace social commun réside dans la très grande difficulté pour les salariés qui circulent d'un pays membres à l'autre au cours de leur vie professionnelle, à changer de système fiscal ou de système de protection sociale (retraite, prévoyance, assurance maladie). Il y a 27 statuts salariés différents de ce point de vue.

Au sein de la commission, le rêve est d'élaborer un 28ème statut qui permettrait aux salariés européens mobiles de s'affranchir de ces difficultés, ce statut permettant de traduire leurs droits dans le pays de leur choix à l'issue de leur vie professionnelle.

Il s'agit d'un sujet dont l'alliance franco-allemande pourrait se saisir prioritairement. Il permettrait de favoriser une réelle mobilité pour les salariés des deux pays, utile pour leurs entreprises ; le dispositif retenu pourrait ensuite « faire tâche d'huile » en Europe. Par ailleurs, ce statut pourrait être attaché à celui du statut de Société Européenne et ainsi inciter les entreprises à la retenir. »²⁷

L'alliance franco-allemande n'a de sens que dans la perspective du projet européen. Il nous faut travailler ensemble au projet d'une plus grande « sécurité sociale professionnelle » (avec la Confédération européenne des syndicats).

permettant à des particuliers d'investir dans le capital-investissement : 60 % de l'actif collecté (minimum réglementaire) doit être investi dans des petites et moyennes entreprises (PME) à caractère innovant et non cotées. » (Source : Wikipédia). Ce FCPI franco-allemand serait co-agréé par le *Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht* (Bafin) et l'AMF.

²⁷ Analyse développée par Marc Deluzet, Délégué général de l'Observatoire social international (OSI) dans sa contribution IAG sur l'Agenda social européen.

– Une politique internationale commune

Cette politique internationale se déclinerait d'abord au niveau des institutions internationales par :

- Un siège commun à la Banque mondiale, au FMI (ce qui implique une Représentation permanente unique entre les deux pays) ;
- Un siège commun au Conseil de sécurité des Nations Unies ;

Celle-ci permettrait ensuite de dégager un positionnement commun sur l'Asie, l'Afrique... et plus largement sur toutes les grandes questions internationales, en particulier au moment du G20, où une étroite concertation préalable apparaît nécessaire afin de peser et d'influencer dans cette nouvelle instance de régulation.

Elle aurait, enfin, pour ambition de rapprocher durablement les diplomaties française et allemande²⁸. Si un rapprochement ministériel est possible, il prendrait tout son sens au niveau du Ministère des affaires étrangères²⁹.

– Une « Communauté européenne de l'énergie » :

Autre piste : constituer une « Communauté européenne de l'énergie », c'est-à-dire un espace intégré de l'énergie à l'échelle européenne (proposition de Jacques Delors et de quelques autres), sécurisant l'approvisionnement et diminuant les prix. Elle a notamment pour origine la crise gazière qu'a connu l'Europe lors de l'hiver 2008/2009. Michel Derdevet a également avancé des idées en ce sens³⁰.

Pour certains, cela passerait par un nouveau traité sur l'énergie. Pour d'autres, la Communauté européenne de l'énergie se ferait plus sur le modèle de la zone Schengen : un groupe d'Etats membres qui s'associent et avancent ensemble, tout en laissant la porte

²⁸ Ces dispositions sont bien entendu à relier au service d'action extérieur de l'Union européenne, et à une politique internationale qui servirait d'abord à affermir à moyen et long terme une position européenne commune.

²⁹ Il est à noter que bien souvent, les diplomates français souffrent d'une méconnaissance de la langue allemande. Un rapprochement de la diplomatie nécessite une meilleure compréhension et connaissance de l'autre. L'introduction de l'Allemand obligatoire dans les concours de Conseiller des affaires étrangères, Secrétaire des affaires étrangères et Secrétaire de chancellerie semble indispensable. Et réciproquement le français en Allemagne.

³⁰ *L'Europe en panne d'énergie*, 2009. Editions Descartes.

ouverte aux autres Etats qui souhaitent les rejoindre (système de « coopération renforcée³¹ »).

Une première étape pourrait être d'interconnecter efficacement les réseaux d'énergie nationaux. Il s'agit de la première condition essentielle pour faire émerger un marché commun de l'énergie en Europe. Une seconde étape pourrait être d'effectuer un travail de rapprochement des positions entre la France, l'Allemagne et la Pologne sur cette question, vis-à-vis de la Russie.

Ce projet d'une Communauté européenne de l'énergie commence à faire son chemin. Ainsi, l'économiste Jean-Paul Fitoussi (OFCE) appelle de ses vœux une telle CEE depuis 2006, à laquelle il ajoute les dimensions d'environnement et de recherche, créant ainsi la **Communauté européenne de l'environnement, de l'énergie et de la recherche (C3ER)**.

Allier l'énergie, l'environnement et la recherche apparaît nécessaire et souhaitable. Ce projet serait efficacement mis en route sous la forme d'une proposition conjointe entre sociaux-démocrates allemands et socialistes français à l'ensemble de l'Europe. Il s'agirait véritablement d'une CECA moderne.

Enfin, l'ambition de **promouvoir une taxe carbone pourrait être un projet porté par l'alliance franco-allemande**. D'abord, par sa mise en place au niveau franco-allemand (à un prix de 32 euros la tonne, comme évoqué dans le rapport présidé par Michel Rocard) ; ensuite, en recherchant à l'adopter à un niveau plus large en Europe ; enfin, au niveau de l'Union européenne qui pourrait déboucher sur **un plan communautaire d'écologisation** (de l'industrie, de l'agriculture...), selon la formule utilisée par Hubert Védrine. Mené sur deux ou trois décennies, il pourrait accompagner la relance de la construction européenne.

Conclusion :

Toutes ces propositions constituent des projets concrets qui pourraient illustrer les avantages de l'Europe et de l'alliance franco-allemande.

Ce qui nous manque le plus aujourd'hui, c'est une idée précise des prochains objectifs à atteindre. Depuis les départs de Helmut Kohl, François Mitterrand et Jacques Delors, nous manquons de vision européenne, et donc de visionnaires européens. La panne européenne est concomitante au manque de leadership et de grands hommes en Europe³².

³¹ Les coopérations renforcées impliquent une certaine continuité territoriale, par exemple celle de « l'Europe des Six ».

³² Valéry Giscard d'Estaing a insisté sur ce point à plusieurs reprises ces derniers mois.

Si l'on exige des citoyens qu'ils paient eux le prix de la politique de rigueur budgétaire à venir, nous devons donner une perspective d'avenir. Et nous devons accompagner la politique de rigueur budgétaire d'une politique de croissance à long terme et d'emploi. Il ne suffit pas d'exiger des économies drastiques. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une vision européenne qui ouvre notre avenir politique et économique commun et qui dégage un horizon favorable, positif. Nous devons raviver la flamme de nos concitoyens pour l'Europe.

En complément, d'autres pistes concrètes peuvent également être envisagées :

- Créer un droit pour chaque Parlement à connaître et à discuter des orientations budgétaires et économiques de l'autre nation ;

- Mettre en place un ministère commun de la coordination franco-allemande ;

- Créer un volontariat franco-allemand en entreprises (ainsi qu'un volontariat pour la recherche en entreprises (VRE) franco-allemand (sur une période de 6 à 24 mois), ce VRE serait mieux adapté aux PME innovantes que le contrat CIFRE français³³), ainsi qu'un office franco-allemand pour la formation continue ;

- Accorder le droit de vote aux résidents français et allemands de plus de trois ans, pour toutes les élections, y compris législatives et présidentielles ;

- Renforcer les échanges culturels et linguistiques entre les deux pays. La question de l'apprentissage de l'autre langue est centrale pour le rapprochement de nos deux pays.

- Développer les programmes d'échange : au niveau de la formation initiale (programme *Erasmus*³⁴ pour l'enseignement supérieur) et continue (programme *Leonardo da Vinci*) ; au niveau des filières post-baccalauréats courtes (BTS, DUT... pour la France) et du lycée (programme *Comenius*). Doubler le budget alloué à ces programmes permettrait de toucher 2 % des jeunes européens ; élargir le dispositif aux filières professionnelles courtes (types BEP, CAP... en France ; pour une durée d'échange de deux ou trois mois) faciliterait les échanges culturels européens entre des jeunes moins diplômés. Des propositions analogues peuvent être avancées concernant la création d'un service civil européen volontaire.

- - -

³³ Il permettrait de favoriser l'embauche de docteurs universitaires par les PME innovantes en France et en Allemagne.

³⁴ En 2005, 145 000 étudiants ont participé au programme, ce qui représente seulement 1 % de la population européenne de ce groupe social. La subvention est d'une centaine d'euros par mois. Le budget prévu pour la période 2009 à 2013 est de 950 millions d'euros, soit moins de 200 millions d'euros par an.

En ce qui concerne la méthode de travail, il est clair qu'un dialogue franco-allemand régulier et de long terme apparaît aujourd'hui comme plus que nécessaire. Rappelons que le Traité CECA, signé en 1950, est l'aboutissement d'une réflexion prolongée, d'un dialogue régulier et permanent entre Français et Allemands. Robert Schuman, avant son discours du 9 mai 1950, avait longuement préparé cette intervention avec Konrad Adenauer. Son discours est l'aboutissement d'une consultation étroite³⁵.

Par exemple, sur l'idée d'une Europe de l'énergie, il faudrait préparer des rencontres franco-allemandes avec des experts sur ces thématiques et des diplomates de manière à développer une vision et une position commune.

Le 22 janvier 2011, à Strasbourg, il s'agira d'une première réunion, d'un premier mouvement, qui doit en appeler d'autres. On amorcera la discussion et la concertation qui doit signifier et enclencher le début d'un long processus, du rapprochement et de l'alliance franco-allemande.

Il faudrait par conséquent mettre en place des « Rencontres franco-allemandes » entre le PS et le SPD (à tour de rôle à Paris et à Berlin (et/ou à Strasbourg³⁶)) sur les sujets pour lesquels nous souhaiterions aboutir à une convergence de vue.

³⁵ Il convient également de rappeler la proximité franco-allemande à certaines périodes, notamment durant les années 1980. Ainsi François Mitterrand et Helmut Kohl se sont rencontrés 110 fois en 10 ans ; le téléphone fonctionnait quotidiennement entre l'Élysée et la Chancellerie ; les chevilles ouvrières de cette concertation permanente s'appelaient Jean-Louis Bianco, Hubert Védrine, Elisabeth Guigou et Jacques Attali côté français. « *De même, les contacts entre les ministres des affaires étrangères de l'Allemagne et de la France étaient hebdomadaires, voire bihebdomadaires. Au moins une fois par semaine, Hans-Dietrich Genscher téléphonait le matin au ministère et proposait de déjeuner ensemble ce jour-là. De Bonn, il n'hésitait pas à prendre l'avion pour arriver à la mi-journée. Les deux ministres se retiraient dans le bureau du rez-de-chaussée du Quai d'Orsay et partageaient un repas, sans conseillers - ce qui mettait ces derniers dans l'angoisse...*

De leur côté, ces conseillers étaient en contact permanent et souvent hors des cadres formels. Et, tous les dimanches, un point téléphonique avait lieu pour faire le tour de l'actualité des deux pays, et de l'Europe. Au fil de ces rencontres se forgeaient de réelles amitiés, et au-delà, un "esprit de compromis" et de travail en commun. C'était l'esprit de Maastricht. » Extraits d'une tribune publiée dans le journal *Le Monde* par Roland Dumas, Antoine Boulay et Matthieu Collet en juin 2010, sous le titre « *Il faut ranimer la flamme franco-allemande* ». Il s'agit bien de cet esprit franco-allemand qu'il faut retrouver et de ce goût prononcé pour la concertation étroite et permanente.

³⁶ Lieu de la réconciliation franco-allemande.

Proposition de calendrier :

- *juin 2011 à Berlin : sur l'agence de notation franco-allemande et sur le statut commun de l'entreprise franco-allemande ;;*
- *octobre/novembre 2011 : sur le rapprochement des secteurs économiques et sociaux entre la France et l'Allemagne, incluant l'emprunt franco-allemand, couplé à la création de fonds de capital-risque communs, porté sur l'innovation et les investissements d'avenir ;*
- *février 2012 : sur la perspective d'union politique à l'intérieur de la zone euro (périmètre et compétences).*

Nous souhaitons poursuivre la réflexion avec la Fondation Friedrich Ebert à Berlin en juin prochain.

Enfin, la France doit donner des signes de bonne volonté à l'Allemagne si elle souhaite ce rapprochement. Dans deux domaines : le partage du siège de membre permanent au Conseil de Sécurité des Nations unies et le dépassement du discours de l'île Longue de Jacques Chirac (janvier 2006) sur l'utilisation de l'arme nucléaire française. Les « intérêts vitaux » de la France pourraient explicitement être élargis à l'Allemagne.